Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26017**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion Mention Études Politiques spécialité Expertise internationale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Recteur de l'Académie d'Aix Marseille,Chancelier des universités, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 314 Comptabilite, gestion, 315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel intervient dans le cadre de métiers d'interface à l'international, d'audit, d'évaluation ou d'expertise..., plus que dans des fonctions opérationnelles.

A l'issue du parcours « Expertise en affaires internationales », le professionnel se situe pour l'essentiel au sein d'entreprises engagées sur les marchés internationaux (chargé d'affaires internationales, responsable des appels d'offres internationaux, développeurs de zones géographiques…), mais aussi parmi les cabinets d'audit ou de consultants, les banques internationales, les ambassades ou les services d'expansion économique...

A l'issue du parcours « Expertise en relations internationales », le professionnel se situe, pour une part, au sein des entreprises, mais surtout parmi les ONG (Organisations non gouvernementales), les organismes internationaux, les cabinets d'audit ou de consultants, les collectivités territoriales engagées à l'international, les ambassades…

En tant que salarié ou au titre de consultant, ce professionnel assure des missions d'évaluation de projets, de montage d'opérations d'investissement, de réponse à des appels d'offres internationaux ou de coopération décentralisée à l'international. Il mobilise et analyse toute l'information disponible, il rencontre les responsables et les parties prenantes d'un projet, il coordonne avec diplomatie un comité de pilotage international, il évalue et mesure les retombées attendues d'un projet de décision, il dresse son diagnostic, définit le déroulement et l'exécution d'un projet, et il expose ses recommandations au plus haut niveau.

Ce professionnel peut être très spécialisé (choix de projets d'investissement, évaluation des risques, organisateur d'évènements internationaux, chargé du suivi macroéconomique ou politique d'une zone géographique…) ou plus généraliste.

Ce diplômé maîtrise des fondamentaux et des méthodes professionnelles dans le domaine des affaires internationales ou dans celui des relations internationales selon le parcours choisi.

Le diplômé ayant suivi le parcours « Expertise en affaires internationales » dispose d'une capacité d'expertise relative à l'ensemble des fonctions liées à la globalisation de l'économie. Il est capable de cerner et d'analyser les défis de la globalisation en matière financière, technologique ou politique, tout en maîtrisant les instruments de base de l'expertise internationale et les méthodologies de la prise de décision.

Le diplômé ayant suivi le parcours « Expertise en relations internationales » dispose d'une capacité d'expertise relative à l'ensemble des fonctions liées à la globalisation des relations internationales. Il est capable de cerner et d'analyser les défis de la globalisation en matière politique, diplomatique ou économique, tout en maîtrisant les instruments de base qui facilitent la prise de décision et l'action à l'échelle internationale.

Le diplômé dispose en outre, quel que soit le parcours suivi, d'aptitudes comportementales comme la polyvalence, la prise de responsabilités et le pilotage du travail en groupe. Et, surtout, afin d'apporter ses conseils et d'assurer avec rigueur ses missions, le professionnel est apte à définir les indicateurs de performance et de réussite, il est familier de la méthodologie des scénarios, des techniques de simulation et d'aide à la décision et les applique dans l'exercice de sa mission. Le but ultime est toujours d'apporter une expertise et une évaluation des conséquences et des risques des décisions prises à l'international par les entreprises ou les acteurs publics.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans des :

entreprises engagées sur les marchés internationaux,

banques internationales,
cabinets d'audit ou de consultants,
ambassades,
organisations non gouvernementales,
organismes internationaux,
collectivités territoriales engagées à l'international,
services d'expansion économique,
etc…
Ce professionnel occupe des emplois du type :
chargé d'affaires internationales,
responsable des appels d'offres internationaux,
développeurs de zones géographiques,
consultant sur des questions liées à l'international,
chargé de mission sur des problématiques internationales.

Codes des fiches ROME les plus proches :
K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
M1101 : Achats
M1403 : Études et prospectives socio-économiques
D1406 : Management en force de vente
M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1 « EXPERTISE INTERNATIONALE » - 1ER SEMESTRE (195h)
UE 1.1. Gouvernance et mondialisation (9 crédits ECTS) (écrits et travail personnel)
UE 1.2. Analyse juridique des relations internationales (6 crédits ECTS) (oral et travail personnel)
UE 1.3. Analyse historique des conflits internationaux (6 crédits ECTS) (écrit et travail personnel)
UE 1.4. Analyse économique internationale (6 crédits ECTS) (écrit et travaux personnels selon cours choisi)
UE 1.5. Séminaire méthodologique en expertise internationale (3 crédits ECTS) (travail personnel)

Master 1 « EXPERTISE INTERNATIONALE » - 2ND SEMESTRE (195h)
UE 2.1. Système international au XXème siècle (9 crédits ECTS) (écrits et travail personnel)
UE 2.2. Sociologie politique internationale (6 crédits ECTS) (écrits)

PRE-SPECIALISATION « EXPERTISE EN AFFAIRES INTERNATIONALES »
UE 2.3.1. Entreprises et marchés internationaux (6 crédits ECTS) (écrits et travail personnel selon cours aux choix)
UE 2.4.1. Entreprises et marchés (6 crédits ECTS) (écrits, oral et travail personnel selon cours au choix)
UE 2.5.1 Méthodologies de l'expertise en affaires internationales (3 crédits ECTS) (travail personnel)

PRE-SPECIALISATION « EXPERTISE EN RELATIONS INTERNATIONALES »
UE 2.3.2. Politiques internationales appliquées (6 crédits ECTS) (écrits et travail personnel selon cours au choix)
UE 2.4.2. Mondialisation et territoires (6 crédits ECTS) (écrit)
UE 2.5.2 Méthodologies de l'expertise en relations internationales (3 crédits ECTS) (travail personnel)

Master 2 « EXPERTISE INTERNATIONALE » PARCOURS « EXPERTISE EN AFFAIRES INTERNATIONALES » ET PARCOURS « EXPERTISE EN RELATIONS INTERNATIONALES » - 1ER SEMESTRE (220h)
UE 3.1. Globalisation (5 crédits ECTS) (écrit et rapport)
UE 3.2 Relations internationales contemporaines (5 crédits ECTS) (rapport, présentation orale, contrôle continu et fiche de lecture)
UE 3.3. Développement et coopération (5 crédits ECTS) (rapport, dossier et présentations orales)
UE 3.4. Stratégies d'acteurs à l'échelle internationale (5 crédits ECTS) (écrits et dossier))
UE 3.5. Projets internationaux (5 crédits ECTS) (écrit, exposé et oral)
UE 3.6. Langue étrangère (5 crédits ECTS) (contrôle continu et dossier)

Master 2 « EXPERTISE INTERNATIONALE » - 2ND SEMESTRE (130h)
PARCOURS « EXPERTISE EN AFFAIRES INTERNATIONALES »
UE 4.1.1. Compétitivité (4 crédits ECTS) (dossier, exposé et note de synthèse)
UE 4.2.2. Affaires internationales (6 crédits ECTS) (écrits et participation)
UE 4.3.2. Méthodologies de l'expertise en affaires internationales (5 crédits ECTS) (analyse de cas, performances au jeu de simulation d'entreprises, rapport et présentation orale)
UE 4.5.2. Langue étrangère (5 crédits ECTS) (écrit, oral, dossier et/ou contrôle continu selon LV2)
UE 4.6.1. Stage de cinq mois (10 crédits ECTS)

PARCOURS « EXPERTISE EN RELATIONS INTERNATIONALES »

UE 4.1.2. Théorie des relations internationales contemporaines (5 crédits ECTS) (écrit et étude de dossier)

UE 4.2.2. Action diplomatique (5 crédits ECTS) (écrit et oraux)

UE 4.3.2. Séminaires d'application en expertise internationale (5 crédits ECTS) (note de synthèse)

UE 4.5.2. Langue étrangère (5 crédits ECTS) (écrit, oral, dossier et/ou contrôle continu selon LV2)

UE 4.6.1. Stage de cinq mois (10 crédits ECTS) (rapport de stage)

Validation des unités d'enseignement

Chaque année de Master se décompose en deux semestres. Une session unique d'examens est prévue à chaque semestre. A chacun des semestres sont affectés 30 crédits ECTS, répartis par UE.

Chacun des semestres du Master (30 crédits) est validé soit par l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui le composent soit par compensation entre les UE d'un même semestre.

Un semestre est validé par capitalisation si la note obtenue pour chaque UE d'un même semestre est supérieure ou égale à 10/20.

Un semestre peut être validé par compensation dans les conditions cumulatives suivantes :

- dans le seul cadre d'une année de M1 organisée sur une session unique ;
- si la note obtenue par calcul de la moyenne des deux semestres de l'année est supérieure ou égale à 10/20.

Validation du Master

La validation du M1 est subordonnée à l'obtention des 60 crédits ECTS requis. Les semestres du M1 se compensent.

La validation du M2 (60 crédits ECTS) entraîne de droit l'obtention et la délivrance du diplôme de Master (300 crédits ECTS). Les semestres du M2 ne se compensent pas.

Modalités d'évaluation

Chaque unité d'enseignement donne lieu à une évaluation.

L'évaluation pourra prendre la forme d'écrits et/ou d'oraux, d'un contrôle continu ou terminal.

Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées et portées à la connaissance des étudiants avant la fin du premier mois d'enseignement.

Les soutenances de mémoire ou du rapport de stage, d'une durée de trente minutes, se déroulent devant un jury comprenant au moins deux membres de l'équipe enseignante de la formation, désignés par le Directeur de l'IEP.

Les modalités de contrôle des connaissances sont mises en œuvre conformément aux maquettes respectives des parcours, présentées dans les tableaux consultables sur le site internet de l'IEP à l'adresse suivante.

http://www.sciencespo-aix.fr/contenu/master-3/

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et 40% de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et 40% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et 40% de professionnels
Par candidature individuelle	X		Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et 40% de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté modificatif du 30 juillet 2015 accréditant l'Université d'Aix Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux (n° 20151090)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2012-2013 : 22 hommes – 27 femmes
2013-2014 : 27 hommes – 38 femmes
2014-2015 : 30 hommes – 28 femmes

Autres sources d'information :

http://www.sciencespo-aix.fr
www.univ-amu.fr,
http://www.sciencespo-aix.fr/contenu/master-3/
http://formations.univ-amu.fr/ME5PEP.html

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]
Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
25 RUE GASTON DE SAPORTA 13625 AIX EN PROVENCE

Historique de la certification :

Cette spécialité est issue du Master Etudes Politiques spécialité Affaires Internationales habilitée depuis 2008